

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 4 (1975)

Artikel: Les aménagements actuels des abords de la cathédrale de Lausanne
Autor: Margot, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835518>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les aménagements actuels des abords de la cathédrale de Lausanne

Pierre Margot

L'aménagement des abords de la cathédrale ne peut être que le fruit d'une étude globale, basée sur les connaissances que nous avons du passé de ce site.

Les documents les plus anciens sont évidemment les plans du XVII^e siècle, celui de David Buttet de 1638 et celui de Matthaeus Merian de 1642. L'aménagement avant 1536 nous est mal connu. Au nord, les bâtiments capitulaires formaient un vaste quadrilatère allongé dans le sens nord-sud, autour du cloître qui, comme l'ont montré les fouilles récentes, ne comportait que trois galeries.

Au sud-est du chœur de la cathédrale, s'élevait la chapelle Saint-Maur, démolie en 1716-1717 et dont les matériaux furent réutilisés dans la construction de la terrasse à l'ouest de la cathédrale.

Au sud-ouest, se développait le vieux palais épiscopal en forme de quadrilatère irrégulier avec trois tours d'âges différents, ne laissant entre son front nord et la tour du beffroi qu'un passage relativement étroit.

A l'ouest de la cathédrale, l'espace entre le portail et la porte des Escaliers du Marché était restreint. La porte a disparu entre 1763 et 1782, date de construction du pavillon Levade, surmontant la tête des Escaliers du Marché.

Les aménagements récents, des XVIII^e et XIX^e siècles, ont isolé la cathédrale en élargissant les espaces, en démolissant la majeure partie de l'Evêché, la chapelle Saint-Maur, le cloître et la salle capitulaire, ne laissant subsister que la chapelle de l'Eucharistie. Enfin, autour des années 1935, l'îlot entre la rue de la Cité-Dessous et la rue Fabre a été sacrifié et a fait place à un espace planté et une voie d'accès à la Cité. Cette lente dégradation du site s'est faite au détriment de la cathédrale qui s'en est trouvée détachée de son contexte construit. De plus, toutes les voies autour de l'édifice ont été largement utilisées par la circulation automobile.

Après les expériences concluantes conduites au centre de la ville, dans les rues avoisinantes de la Palud, en limitant la circulation aux services indispensables et en rendant les rues aux piétons, une extension de ces solutions aux abords de la Cathédrale a été envisagée et, grâce à l'entente entre les services cantonaux et communaux, a reçu un début de réalisation en été 1975.

La solution retenue ne sera réalisée que par étapes successives. Ce qui est acquis à ce jour, c'est d'éviter le transit nord-sud par la Cité. Seuls les bus TL continueront, pour un temps, à user du passage à l'ouest de la cathédrale.

Devant le porche sud et au pied du croisillon sud du transept, le sol sera rétabli à son niveau ancien et la circulation à l'est du chevet interdite. Au nord, la réalisation idéale du projet voudrait rendre tout l'espace aux piétons, en exprimant par des aménagements adéquats, les infrastructures du cloître, de la salle capitulaire et des bâtiments annexes. Cela impliquera la suppression de la circulation en provenance de la rue Menthon, ce qui n'est pas possible dans un premier temps. Pour que l'ensemble retrouve sa volumétrie d'origine, certaines annexes (garages, locaux universitaires, etc.) recouvrant le nord de l'emplacement du cloître, devront disparaître. Comme il s'agit de constructions sans aucun intérêt, on peut souhaiter ces démolitions dans un avenir rapproché, cela d'autant plus qu'un élément du mur occidental du cloître semble encore en place et pourrait être dégagé.

La solution adoptée en 1975 pour l'aménagement nord est donc transitoire. Plutôt que de réaliser fragmentairement la solution « définitive » dont trop d'éléments sont encore partiellement inconnus, on a préféré adopter une autre voie. Il aurait été risqué de commencer des aménagements dont nos successeurs auraient dû s'accommoder. Mieux vaut laisser le champ libre pour une réalisation d'ensemble, basée sur la totalité de l'information scientifique à recueillir lors de travaux d'investigation ultérieurs.

Un aménagement des environs de 1830 nous est connu par un plan conservé aux archives du Service des bâtiments de l'Etat de Vaud. Cet aménagement correspond aux espaces actuels. C'est en reprenant ce parti que l'aménagement transitoire a été conduit. Une voie de transit, indispensable, est maintenue, mais elle est limitée au nord par un aménagement de bacs recevant quelques arbres et au sud, par un barrage matérialisé par des bornes et des chaînes. Ainsi, un vaste espace libre est réservé au nord de l'édifice, assurant sa dignité. De cette grande surface plane, la cathédrale jaillit dans toute sa puissance, rythmée par les arcs-boutants prenant appui sur le sol.

A l'ouest, par des aménagements de surface, l'espace assez réduit entre les Escaliers du Marché et la porte occidentale de la cathédrale sera aménagé en place réservée aux piétons et aux fidèles, par suppression des bordures de trottoirs et un revêtement convenable. Là aussi, l'expression au sol de l'ancien rempart et des infrastructures des parties disparues de l'Evêché pourrait animer les surfaces et établir ce lien entre le passé et le présent, auquel nous sommes de plus en plus sensibles; mais avant de réaliser quoi que ce soit, il faudra procéder à des explorations archéologiques, car ce secteur de la Cité est encore très mal connu.